

**REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-GARONNE**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
S.I.V.S BRETX – MENVILLE - SAINT PAUL SUR SAVE**

L'an deux mille vingt et six le 23 avril, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du SIVS à l'école Jean de la Fontaine 31530 Bretx, sous la présidence de Mme Michelle BOURGES.

Date de convocation : le 16 avril 2026.

Délégués présents : Mme Michelle BOURGES (titulaire), M. Pierre COURBEZ (titulaire), Mme Emilie COLOMES (titulaire), Mme Nicole VIGUERIE (titulaire), Mme Rachel MKAAD-RAS (titulaire), Mme Estelle PEDELOUP (titulaire).

Maire présent : M. Jean-Claude ESPIE, maire de la commune de Bretx

Maires excusés : Mme Marie-Luce FOURCADE, maire de la commune de Menville  
Mme Marie-France URBAN, maire de la commune de St Paul sur Save.

Agent SIVS : Mme Céline MENQUET, DGS

Secrétaire de séance : Mme Emilie COLOMES

**ORDRE DU JOUR :**

**Fonctionnement général :**

- **Compte rendu du conseil syndical du 16 février 2026 et la liste des délibérations**
- **Compte rendu du conseil d'installation du 13 avril 2026 et la liste des délibérations**
- **Présentation des décisions prises sur la période du 16/02/2026 au 23/04/2026.**

**Démarches institutionnelles :**

- **Détermination des indemnités de fonction des élus**
- **Désignation des délégués du SMAFB**
- **Désignation des représentants pour l'Agence France Locale**

**Finances :**

- **Présentation budgétaire des deux projets d'investissement**
- **AFL – délibération d'octroi de garantie**

**Ressources Humaines :**

- **Présentation fonctionnement RH du SIVS**

**Questions diverses :**

- **Compte rendu de la visio Occitanie Restauration**
- **Organisation déménagement Menville**
- **Prochain Conseil Syndical**

**Début séance : 18H37**

**Madame la Présidente demande de rajouter le point du jour – Délégués CNAS.**

**FONCTIONNEMENT GENERAL**

- **Compte rendu du Conseil Syndical du 16 février 2026 avec la liste des délibérations**

Mme la Présidente fait lecture à l'assemblée du compte rendu du Conseil Syndical du 16 février 2026 et de la liste des délibérations prises.

Trois élus peuvent voter car présents sur ce Conseil Syndical : Mme Nicole VIGUERIE, Mme Emilie COLOMES et Mme Michelle BOURGES.

Votants : 3

Exprimés : 3

Oui : 3

Compte rendu voté à l'unanimité et signatures

- **Compte rendu du Conseil d'Installation du 13 avril 2026 et la liste des délibérations**

Mme la Présidente fait lecture à l'assemblée du compte rendu du Conseil d'Installation du 13 avril 2026 et de la liste des délibérations prises

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6

Compte rendu voté à l'unanimité et signatures

- **Présentation des décisions prises entre le 16 février 2026 et le 23 avril 2026 :**

Suite à la délégation de signature donnée de la part du Conseil Syndical du 22 avril 2024 à Madame la Présidente.

Mme la Présidente fait lectures des différentes décisions prises depuis le 26 janvier.

## DEMARCHES INSTITUTIONNELLES

- **Détermination des indemnités de fonction des élus :**

Annexe 1

Indemnités de fonction pour la présidence et les vice-présidences.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Suite à la nomination d'un nouveau Conseil Syndical,

Considérant qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonction versées au Président, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget syndical.

Indemnités de fonction brutes mensuelles **des présidents.**

En fonction de la population : Tranche entre 1000 et 3499 habitants.

Pour rappel, le nombre d'habitants pris par l'INSEE au 01.01.2026

BRETX : 690

MENVILLE : 825

ST PAUL SUR SAVE : 1 836

Soit un total de : 3 351

Taux maximal (en % de l'IB 1015) : 12.2

Indemnité mensuelle brute : 501.48€

Madame la Présidente demande aux délégués de se prononcer sur l'application du taux maximal. Ce montant couvrira l'assurance d'élus, et prend en compte les responsabilités et les temps de présence sur le terrain, afférentes au poste.

Madame la Présidente demande à procéder au vote :

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6          Non : 0          Abstention : 0

Vote à l'unanimité sur l'application du taux maximal pour les indemnités de fonction brutes mensuelles attribuées au président.

### **Délibération 2026-04-05 : Indemnités du président**

- **Indemnités des vice-présidents**

La procédure est la même pour **les vice présidences.**

Considérant qu'il appartient au Conseil Syndical de fixer les conditions posées par la loi, les indemnités de fonction versées aux vice-présidents, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget syndical.

Indemnités de fonction brutes mensuelles des vice-présidents.

En fonction de la population : Tranche entre 1000 et 3 499 habitants.

Taux maximal (en % de l'IB 1015) : 4.65

Indemnité mensuelle brute : 191.14€

Mme la présidente propose aux délégués de se prononcer sur la non application de cette indemnité, ~~tel~~ telle que cela était fait. Notre fonctionnement actuel de 6 élus ne nécessite pas de strate supplémentaire. Il a été décidé un fonctionnement de tous.

Mme la présidente demande à procéder au vote :

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6      Non : 0      Abstention : 0

Vote à l'unanimité de la non application d'indemnités pour les vice-présidents

#### **Délibération 2026-04-06 : Indemnités des vice-présidents**

- **Désignation des délégués du SMAFB**

Présentation sommaire du SMAFB

2 compétences : BASE et CENTRE

Le SIVS adhère pour la compétence CENTRE.

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants représentant le SIVS auprès du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne.

Sont candidats titulaires :

- Mme Nicole VIGUERIE
- Mme Michelle BOURGES

Sont candidats suppléants :

- Mme Rachel MKAAD-RAS
- Mme Estelle PEDELOUP

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6      Non : 0      Abstention : 0

Après avoir procédé à l'élection, les deux candidats titulaires sont Mme Nicole VIGUERIE et Mme Michelle BOURGES

Les deux candidats suppléants sont Mme Rachel MKAAD-RAS et Mme Estelle PEDELOUP

Sont élues à l'unanimité pour représenter le SIVS au syndicat susmentionné.

#### **Délibération 2026-04-07 : Désignation des délégués au Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne**

- **Désignation des représentants pour l'Agence France Locale :**

Sont candidats :

- Titulaire : Mme Michelle BOURGES
- Suppléant : Mme Estelle PEDELOUP

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6      Non : 0      Abstention : 0

Sont élues à l'unanimité pour représenter le SIVS auprès de l'Agence France Locale

#### **Délibération 2026-04-08 : Nomination des représentants SIVS auprès de l'Agence France Locale**

- **Désignation des délégués du CNAS**

Explication du CNAS

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'il y a lieu d'élire 1 délégué pour le collège des Elus et 1 délégué pour le collège des Agents représentant le SIVS auprès du CNAS.

Est candidat titulaire : Mme Michelle BOURGES

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6      Non : 0      Abstention : 0

Après avoir procédé à l'élection, le délégué Elu est : Mme Michelle BOURGES

Après concertation avec l'intéressée, Madame la Présidente propose la candidature de Françoise ROUCHOU, agent administrative du SIVS.

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6 Non : 0 Abstention : 0

Après avoir procédé à l'élection, le délégué Agent est : Mme Françoise ROUCHOU

### **Délibération 2026-04-09 : Nomination des délégués SIVS pour le CNAS**

## **FINANCES**

Madame la Présidente présente le budget 2026 à l'aide de la délibération afférente.

Les montants totaux des chapitres sont présentés avec explication des principales caractéristiques de chaque chapitre.

011 : même montant que l'année précédente

012 + 50 000 : explication coût coordo provisionné

M. COURBEZ demande pourquoi le 012 ne prend pas en compte la fermeture de classe de la rentrée avec une baisse de ce montant.

Madame la Présidente répond que la fermeture de classe en septembre plus l'année complète des mercredis équivaut à l'année dernière (avec les mercredis de mai à décembre + année complète).

RIFSEEP : à revoir

65 : Bouconne + réserve

66 : emprunts

### • **Présentation budgétaire des deux projets d'investissement**

#### ▪ **Menville :**

Réunion de travaux tous les jeudis

Construction partie restauration en cours

Présentation du planning des travaux et des différents déménagements

Présentation plan de financement

#### ▪ **Saint Paul :**

Projet de géothermie

Construction local technique en cours + forages

Présentation du planning des travaux

Présentation plan de financement

Questions sur la nécessité des casquettes

### • **AFL – Délibération d'octroi de garantie**

Modèle de délibération jointe par l'AFL à compléter

Lecture et explication de Madame la Présidente.

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6 Non : 0 Abstention : 0

Vote à l'unanimité

### **Délibération 2026-04-10 : AFL – Octroi de garantie**

## **RESSOURCES HUMAINES**

### • **Présentation fonctionnement RH du SIVS**

#### **Organigramme en annexe**

Pour l'année scolaire 2025/2026, 34 agents composent les effectifs des services du SIVS avec 15 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale (dont 1 est en congés de présence parentale) et 19 contractuels.

Les agents sont rattachés à plusieurs services :

- Le service Technique
- Le service Animation
- Les ATSEM

- Le service Administratif

Sur chaque site, **le service technique** est composé d'un agent polyvalent de restauration et d'entretien. Il est secondé par d'autres agents d'entretien qui ont cette mission en mission secondaire pour compléter les contrats. Il s'agit en général d'agent d'animation. Ils sont chapeautés par le responsable technique et l'assistante administrative.

**Le service animation** est composé d'un directeur diplômé (les 3 sont des agents titulaires, stagiaires pour 2 d'entre eux) et d'une équipe d'animateurs sur chaque site. En fonction de l'âge des enfants le taux d'encadrement est différent ; en élémentaire, il est de 1 animateur pour 18 enfants et en maternelle d'un animateur pour 14 enfants.

**Nos ATSEMs** (Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles) sont au nombre de 7, il y a 1 ATSEM par classe et 2 d'entre elles sont à temps non complet et se complètent sur une journée de travail. Sur le temps scolaire, elles font partie intégrante de l'équipe encadrante d'animation et ont également des missions d'entretien.

**Le service administratif** est composé de 2 agents titulaires à temps complet.

## QUESTIONS DIVERSES

La dernière semaine avant les vacances a été une semaine de Carnaval : mercredi Saint Paul, jeudi Bretx et vendredi Menville. Merci à l'EN de s'être joint aux ALAE pour ces beaux moments.

Compte rendu de la réunion du lundi 20.04.2026 COL3NATUR  
Réunion avec tous les partenaires le 18 juin 2026.

Compte rendu de la visio Occitanie Restauration, mercredi 22 avril 2026  
Participation de Mme Rachel MKAAD-RAS, de M. Pierre COURBEZ et de Mme Michelle BOURGES.  
Une visite de la cuisine centrale est prévue pour le mardi 07 juillet 2026 à 10H à SOUAL.

Organisation déménagement Menville  
Invitation aux parents à aider au déménagement mercredi am/soir

Informations « vandalisme » sur l'école de St Paul

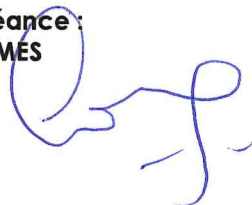
Communication : panneaux d'affichage + panneau pocket + portail famille + site internet

Fête ALAE : le vendredi 29/05 à Bretx

**Prochain conseil syndical : jeudi 21/05**

**Sujet à prévoir : règlement intérieur des accueils périscolaires, la partie règlement en particulier**

La secrétaire de Séance :  
Mme Emilie COLOMÉS



La Présidente :  
Mme Michelle BOURGES



Pour validation, les délégués :

